

PLOUGONVELIN

MAGAZINE MUNICIPAL

JANVIER 2023



@A.LAMOUREUX

LA MAIRIE



Rue des Martyrs
Tel : 02 98 48 30 21
mairie@plougonvelin.fr

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi, Mardi, Jeudi
8h30 - 11h45 et 13h30 - 17h30

Mercredi : 8h30 - 11h45

Vendredi :
8h30 - 11h45 et 13h30 - 17h00

Samedi : 9h00 - 11h45
(permanence état civil uniquement)



BERTRAND GUOREN
MAIRE



CONSEIL MUNICIPAL
2020 - 2026

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Conseillers délégués :

Gilbert LE PERSON
Kayleen LUCAS - ABGRALL
Eric BAUDELE

Conseillers :

Dominique BILLY
Céline LANNUZEL
Sylvie LE RU
Christophe TREUIL
Aurore QUERE
David GUEGUEN
Rachel KERZULEC
Cédric CALVARIN
Gisèle GUIVARCH
Gwenaëlle RIOUAL
Pierre-Yves LE DREFF
Jocelyne POIRSON
Philippe THOMAS
Pascal LE MOIGNE
Philippe RIS



Audrey KERN
Vice-Adjointe
Enfance et Jeunesse



Emmanuel CORRE
Adjoint Sport, Environnement
sportif, associations sportives



Hélène BELLEC
Adjointe Travaux, Voiries et
Entretien de la qualité de
l'espace public, Pédagogie,
Bâtiments



Patrick PRIMER
Adjointe Relations extérieures
Développement économique,
Patrimoine, Tourisme,
Communication



Christine CALVEZ
Adjointe Urbanisme et
Environnement



Pierre DUBOIS
Adjointe Relations, Sécurité,
Associations, Handicap



Marylène LE GOFF
Adjointe Solidarité
Jeunes adultes



Guy LE GUERN
Adjointe Social, Aides,
Solidarité, Santé et
associations en lien avec les
démarches

édito

Bertrand AUDREN / Maire



2023 : Maintenons le cap !

Le déclenchement du conflit russo-ukrainien en 2022 a fortement bouleversé l'économie mondiale et de ce fait l'économie de notre pays.

Notre commune en subit elle aussi les conséquences.

Confrontée à une forte augmentation des taux d'intérêt (revenus à leur niveau d'il y a quinze ans), à une très forte inflation (revenue à un niveau jamais vu depuis trente ans), ainsi qu'à une explosion du prix de l'énergie (plus de 200 000 € de dépenses supplémentaires annoncées en 2023), notre commune est confrontée à une équation complexe.

Pour autant, nous ne devons pas céder à la fatalité, la morosité ou l'immobilisme.

Grâce à une gestion rigoureuse, la commune dispose en effet de marges de manoeuvre pour continuer à investir afin d'améliorer l'offre de services et la qualité de vie de ses habitants et cela sans augmentation des taux d'imposition.

C'est ainsi que l'année 2023 verra le démarrage des travaux de construction de la nouvelle crèche. Ce chantier dont le coût est évalué à plus de 1,2 million d'euros permettra d'augmenter la capacité d'accueil au bénéfice des enfants et de leurs parents. Soucieux de préserver l'environnement, les élus ont également souhaité que ce nouveau bâtiment bénéficie du label éco-crèche, gage de la qualité écologique de ce projet.

Après les travaux d'assainissement de la rue Saint Yves réalisés en 2022 par la CCPI, l'année 2023 verra le démarrage de la première phase des travaux de réfection de la voirie et du réseau d'eaux pluviales. Ces travaux dont le coût est évalué à plus de 1,8 million d'euros sont prévus pour s'étaler sur deux années avec une pause pendant l'été afin de limiter le plus possible les désagréments. Il s'agit là aussi pour les élus de préserver la qualité de notre environnement en améliorant les cheminements et la gestion des eaux pluviales.

Malgré le contexte nous maintenons donc le cap !

Je vous souhaite dès lors une excellente année 2023 et qu'elle vous apporte joie, bonheur, santé, prospérité.

Bloavez mad !

Bertrand AUDREN
Maire de Plougonvelin

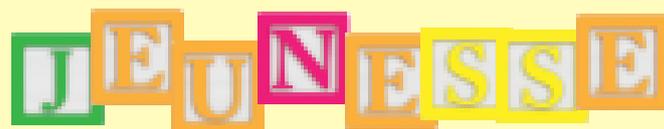
SOMMAIRE

ENFANCE - JEUNESSE..	4
TRAVAUX - VOIRIE.....	9
ENVIRONNEMENT.....	10
URBANISME.....	14
SOCIAL.....	16
OPPOSITION.....	18
ESPACE KERAUDY.....	19
MEDIATHEQUE.....	24
LOISIRS - TREZIROISE	25
INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES.....	26
INFORMATIONS DIVERSES.....	27
ASSOCIATIONS.....	28

CÉRÉMONIE DES VOEUX DU MAIRE

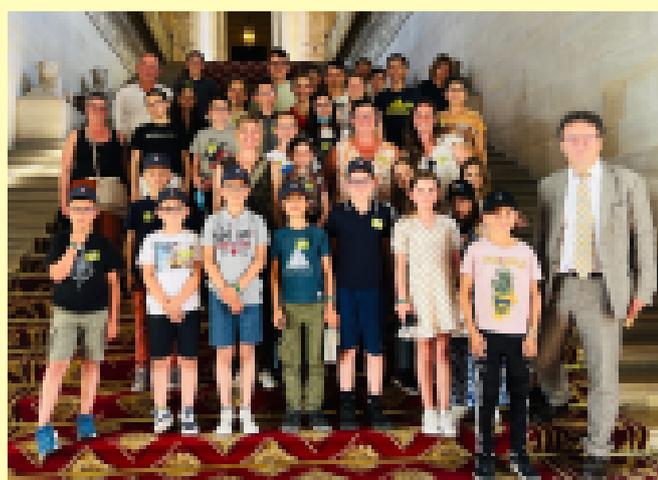
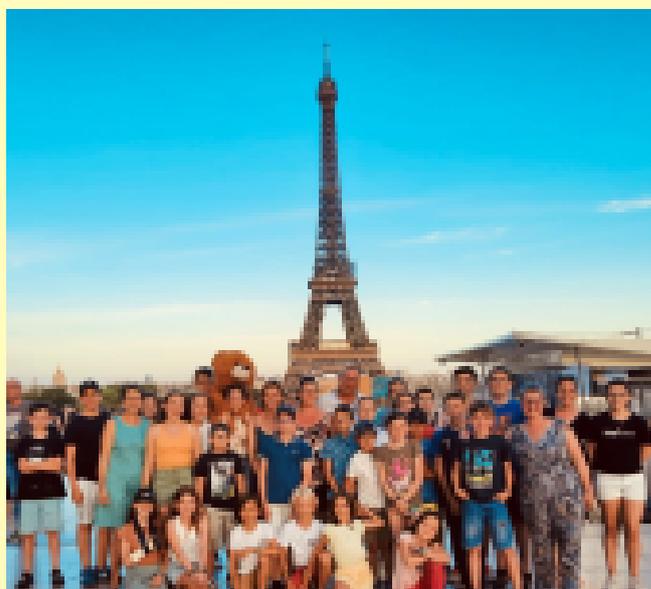
Vendredi 20 janvier à 18h30
à l'Espace Kéraudy

Le maire et les conseillers municipaux présenteront leurs voeux à l'occasion de la nouvelle année à la population. L'ensemble des Plougonvelinois est convié à la cérémonie.



LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Les CMJ sont partis à Paris début juillet avec l'équipe de Saint-Renan effectuer un séjour citoyen et patriotique. Ils ont rencontré le sénateur Michel Canevet et visité le Sénat, rencontré le député de notre circonscription Didier Le Gac et visité l'assemblée, découvert à pied tous les principaux monuments de la capitale et le musée de



Ils assistent à beaucoup de cérémonies... et leur présence réjouit tous ceux qui oeuvrent pour le devoir de mémoire.



LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNES



ACTIONS PARENTALITÉ

Préparation de l'intégration de la parentalité pour la prochaine convention territoriale globale qui remplace l'ancien contrat enfance / jeunesse.

En association avec la CAF et conjointement avec les communes du Conquet et Trébabu, nous travaillons activement sur la mise en place pour le second trimestre 2023 d'un lieu d'écoute et d'échange parents – enfants.



Nous sommes aussi en contact avec différents intervenants pour diversifier les activités afin de proposer de nouveaux services aux parents (conférences, ateliers parents – enfants...)

DÉPART EN RETRAITE : ANNE KEREBEL,

Directrice de l'école du Sacré-Cœur prend une retraite bien méritée



LA POLITIQUE ENFANCE SUR PLOUGONVELIN

La politique enfance est très forte sur la commune, la volonté étant d'accueillir des nouvelles familles avec jeunes enfants, et d'atteindre rapidement le seuil des 5000 habitants. Pour se faire, les projets de lotissements se multiplient et un lotissement communal est en projet pour proposer des prix attractifs de vente de terrain. Plougonvelin a créé un véritable pôle enfance en son centre bourg.



LA GENÈSE DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE CRÈCHE

Le nombre d'enfants accueillis à l'ALSH est en constante augmentation depuis 2014, sans doute du fait qu'il n'y a pas de demande d'inscription, ni de limites. C'est une volonté politique des élus.

Les locaux sont agréés pour un accueil de 50 enfants, or la fréquentation est de 120 enfants tous les soirs. D'autres locaux sont alors annexés : ceux de l'école publique et la salle des aînés.

Dans l'impossibilité d'agrandir beaucoup les locaux de l'ALSH, et du fait que la liste de travaux demandés par la PMI pour mise en conformité s'allongeait, la commune décide de créer une nouvelle crèche à proximité immédiate des locaux actuels.



CELA A UN DOUBLE OBJECTIF :

- **libérer les locaux pour l'ALSH** qui pourra ainsi accueillir dans des conditions favorables ses 120 enfants et plus. Le projet de parentalité, pourra se créer dans les nouveaux locaux de l'ALSH, mais aussi l'amélioration de l'accueil des assistantes maternelles. Nous proposerons aussi un espace dédié aux aînés un jour par semaine aux heures non fréquentées par les enfants.

- **Créer un nouvel espace pour la crèche**, projet ambitieux sur le plan environnemental et dans le respect du développement durable, car ce nouveau bâtiment de 527 mètres carrés sera quasiment passif.

La crèche va augmenter sa capacité d'accueil immédiatement de 20 à 24 places dès réception du chantier avec un objectif d'atteindre un accueil 30 places dans la limite de 3 ans.

Le bâtiment est construit pour une capacité d'accueil de 40 enfants, conformément aux exigences de la PMI ; ce choix a été fait pour pallier à une éventuelle augmentation de la demande, pour éviter de nouveaux besoins d'agrandissement et sans que cela soit trop ambitieux .



LA CONSTRUCTION DE LA CRÈCHE EST LANCÉE,

le permis est déposé



LE BUT DE CE PROJET EST DE :

- **Permettre l'accueil des enfants dans un établissement plus écologique**, avec un système de chauffage et des matériaux qui respectent le développement durable, en veillant à limiter au maximum l'empreinte carbone du bâtiment en phases de construction et de fonctionnement .

- **Augmenter le nombre de places crèches** en passant d'une homologation PMI de 24 à 30 lits mais le bâtiment pourra accueillir 40 lits pour éviter un éventuel besoin d'agrandissement plus tard.

Les besoins en chauffage seront très faibles de par la qualité des matériaux en isolation, il y aura donc seulement des radiants électriques pour les besoins ponctuels.

Tous les matériaux seront biosourcés, il n'y aura pas de colle et pas d'émanation de produits toxiques. Toutes les peintures utilisées et mobiliers seront éco-labels.

L'ossature sera 100% en bois, seule la dalle sera en béton.



Une partie des composants seront créés en 2D en atelier pour limiter le temps sur le chantier, car il est à proximité de la crèche actuelle, et gagner du temps sur les délais de construction.



ENFANCE & JEUNESSE

ACCUEIL DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE :

rue Mezou vilin. 02 98 48 27 54
(maison.enfance@plougonvelin.fr)

MULTI ACCUEIL :

rue de la forge. 02 98 48 29 09
(creche@plougonvelin.fr)

MULTI ACCUEIL INTERCOMMUNAL

(Plougonvelin – Le Conquet –
Trébabu)

Le multi accueil est ouvert du lundi
au vendredi de 7h30 à 19h.

Il accueille de façon régulière 18
enfants « crèche » et peut
accueillir les enfants de 3 mois à 3
ans de façon ponctuelle « halte-
garderie ».

Les places de crèche ont été
attribuées à l'automne pour la
rentrée de janvier 2023.

Pour les futures demandes, vous
pouvez retirer un dossier de
préinscription à la maison de
l'enfance ou le télécharger sur le
site internet de la commune. La
prochaine commission d'admission
(rentrée de septembre 2023) se
réunira au printemps.

Pour de plus amples
renseignements, n'hésitez pas à
prendre contact avec la directrice
du multi-accueil Mme Madec.

ALSH

L'accueil de loisirs est ouvert du
lundi au vendredi de 7h à 19h
pendant les vacances scolaires et
les mercredis en période scolaire.

Le programme des animations
est disponible à la maison de
l'Enfance ou sur le site internet
de la commune « espace
enfance ».

Inscriptions via le portail famille
sur Internet (pour une première
inscription, contacter la maison
de l'enfance).
Facturation selon le quotient
familial.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'accueil périscolaire est ouvert
les jours d'école de 7h à 8h30 et
de 16h15 à 19h.

Un goûter est offert aux enfants.

Facturation au quart d'heure
selon le quotient familial.

OXYJEUNES

Ouvert les mercredis et
vacances scolaires, l'accueil
jeune intercommunal propose
différentes activités et sorties à
destination des 10/13 ans.

Informations et renseignements
sur le site www.leconquet.info ou
sur **facebook : Oxy Jeunes Iroise**

BABY-SITTERS

Afin de faciliter la mise en
relation entre parents et baby-
sitters nous disposons d'une liste
de personnes disponibles pour
encadrer des enfants.

Renseignements

au 02 98 48 27 54 ou
maison.enfance@plougonvelin.fr

L'AIDE AUX DEVOIRS, C'EST REPARTI !

Après une pause liée à la crise
sanitaire, l'équipe de l'accueil
périscolaire a réorganisé
l'accompagnement scolaire.

Désormais, ce service est proposé
sur inscription uniquement, aux
enfants fréquentant la « garderie »
les lundis et jeudis soirs.

Une équipe de bénévoles encadre
les enfants par petits groupes
(maximum 5 enfants) par créneau
de 30 minutes (17h/17h30 ou
17h30/18h) pour leur travail de
classe (lecture, poésie à revoir,
dictée à préparer, tables de
multiplication etc...).

Service gratuit pour les enfants
fréquentant l'accueil périscolaire
(tarif de l'accueil selon le QF des
familles).

Inscription papier par trimestre (à
rendre avant le 14/04 pour le 3^{ème}
trimestre). Pour assurer une
continuité et pour des raisons
d'organisation, la présence des
enfants inscrits est souhaitée sur tous
les créneaux.

Vous avez du temps libre, venez étouffer notre équipe de bénévoles !

(nous nous adaptons à vos
disponibilités).

Renseignements : 02 98 48 27 54
maison.enfance@plougonvelin.fr



LA VOIRIE

Différents renforcements de voirie ont été réalisés :

- Quartier Gorréquéar, Kériel, le Cosquer, rue des genêts, rue du Cléguer
- 2ème tranche de la rue Saint Jean

TRAVAUX D'AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

- **Espace Kéraudy** : des travaux d'amélioration de régulation des installations de chauffage et de ventilation ont été réalisés en juin juillet, août, septembre.

- **La maison de l'enfance** : les menuiseries extérieures ont été changées.



Ces travaux ont reçu l'accompagnement d'énergie et le soutien de la CCPI et de l'Etat (DSIL)

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre de la recherche de sobriété énergétique, les horaires de l'éclairage public ont été revus

- **Extinction le soir à 20h30 sur toute la commune**, le samedi et le dimanche à 22h30 pour les axes commerçants (bd de la mer, une partie de la rue Saint Yves, le bourg).

- **Pas d'éclairage matinal le samedi et le dimanche**, sauf le dimanche matin pour le marché.

Rénovation des luminaires, pour éclairer juste, passage en led sur le boulevard de la mer (2ème tranche).



LA RUE SAINT YVES

Réhabilitation de la rue Saint Yves, soit 1km2

Préalablement **la rénovation des réseaux d'eau potable et eaux usées** a eu lieu, durant toute l'année 2022 sous la maîtrise d'ouvrage de la CCPI.



Les travaux routiers débuteront en mars / avril 2023, sous la maîtrise d'ouvrage communale.

Le premier tronçon s'étalera du boulevard de la mer, vers le rond-point du Perzel. Nous ferons une communication précise, début février.

Les objectifs de cette rénovation :

- Favorisation des mobilités douces (trottoir, voitures, cyclistes)



- Aménagement dédié aux vélos, sens montant



- Mise aux normes des trottoirs et des arrêts de cars

- Amélioration du réseau pluvial

L'aménagement a été présenté à la population et discuté le 14 juin à l'Espace Kéraudy.



Le respect et la préservation de l'environnement ont toujours été au cœur des préoccupations de la municipalité de Plougonvelin. Transports, urbanisation, maîtrise de l'énergie, priorité donnée aux circuits courts... L'action municipale s'inscrit dans cette dynamique volontariste. Ainsi, des actions d'information, de sensibilisation et d'accompagnement sont régulièrement menées auprès des Plougonvelinois.

ZÉRO PHYTO

PROTÉGER LES ESPACES NATURELS ET LA BIODIVERSITÉ

Nous avons inconsciemment pris l'habitude d'observer des espaces nets, désherbés chimiquement, tonus ras sans prendre conscience des nuisances que cela pouvait occasionner.

Les pesticides ou produits phytosanitaires longtemps utilisés fragilisent notre écosystème en polluant l'eau, l'air et les sols.

On sait aujourd'hui que cette contamination passive s'accumule dans les ressources alimentaires et représente des risques pour notre santé.

Aujourd'hui, la loi interdit l'usage de produits chimiques de synthèse dans les espaces verts gérés par des structures publiques.

Pour répondre à ces enjeux de développement durable et de santé, la municipalité s'est depuis longtemps engagée sur des pratiques alternatives aux produits chimiques et pesticides.



Des solutions alternatives aux produits phytosanitaires chimiques existent pour le désherbage et l'entretien des espaces verts, des voiries et des cimetières : tonte différenciée, enherbement d'allées, plantes couvre-sol, paillage, prairies fleuries, minéralisation des espaces, arrachage manuel, débroussaillage.

Il s'agit aussi de faire évoluer les mentalités en acceptant la flore spontanée pour se réconcilier avec la nature.

L'ÉCO-MOBILITÉ

L'éco mobilité correspond à la fin d'un modèle unique : le « tout-voiture » au profit des transports en commun et des transports doux c'est-à-dire sans moteurs.

Depuis plusieurs années déjà, la commune travaille à développer les déplacements éco responsables par le biais de dispositifs, d'initiatives ou d'aménagements.

Covoiturer : en voilà une bonne idée ! Une nouvelle aire de covoiturage est à l'étude.

Mise en place de nombreux racks à vélos



Le ChauCidou

C'est l'abréviation de « chaussée pour les circulations douces ». Il s'agit d'un concept de répartition de l'espace de la chaussée.

Ce dispositif de marquage au sol et de signalisation verticale

délimite un espace de circulation dédié aux piétons et aux cyclistes. Objectif : rappeler aux automobilistes leur présence potentielle. Les véhicules circulent sur la bande centrale et sont autorisés à franchir les bandes de rives lorsqu'elles croisent une autre voiture.



Ouverture de nouveaux chemins piétons

COLLECTE DES DÉCHETS

QUELQUES RECOMMANDATIONS

> Les gravats inertes et souillés et les métaux sont à déposer à la déchèterie.



> Les emballages ménagers destinés au recyclage sont à déposer dans le bac jaune.



> Les déchets verts sont à déposer à la déchèterie ou à utiliser dans votre jardin (compostage, paillage...)



> Ne pas déposer les produits d'hygiène : coton, couches, lingettes, masques, mouchoirs, sopalins, cotons tiges, textiles...



CONTRÔLE DE TRI

Il existe des campagnes de contrôle de tri. En cas d'erreur, votre bac ne sera pas collecté.



BACS JAUNES

Vous pouvez demander au service déchets de la CCPI (tel : 02.98.84.41.13) de changer gratuitement votre bac pour un plus grand, sans augmentation de la taxe d'ordures ménagères.

TOUS CONCERNÉS, TOUS RESPONSABLES

La propreté autour des points d'apports volontaires est l'affaire de tous. Si les colonnes sont pleines, il existe trois sites sur la commune :

- Parking du Trez-Hir
- Plage de Bertheaume
- Aire de camping-car

Le dépôt à côté des colonnes (même pleines) est considéré comme dépôt sauvage et donc passible d'une amende de 135 euros.



COLLECTE DES BACS VERTS

Il existe 3 forfaits de service de collecte des bacs verts (ordures ménagères) :

Pour un bac de 240 L (famille de 3 à 5 personnes) :

- FORMULE A : 207 euros, collecte tous les 15 jours
- FORMULE C : 249 euros, collecte toutes les semaines en juillet et août
- FORMULE B : 343 euros, collecte toutes les semaines toute l'année

ENVIRONNEMENT

Quelques gestes éco-citoyens

Afin de réduire le volume d'ordures ménagères à collecter et de favoriser le recyclage et la valorisation organique, quelques gestes éco-citoyens simples et peu contraignants à effectuer :



Présentez les bacs poignées vers la route.



Regroupez les bacs entre voisins.



Ne pas surcharger les bacs et fermer les couvercles.



Rentrer impérativement les bacs après la collecte pour permettre à chacun de circuler librement sur le trottoir.



Bac trop petit, en mauvais état, contactez-nous au 02 98 84 41 13.



Ne pas déposer de sac au pied des bacs ou des conteneurs.

COLLECTE SPÉCIALE DE COQUILLAGES EN DÉCHÈTERIE

RAMÈNE TA COQUILLE
17 DEC 2022 > 8 JAN 2023

Collecte de coquillages
Huîtres, coquilles Saint-Jacques, palourdes, sépiolaires, moules...

En séparant les coquilles (en moins de 5 secondes) et de poids dans les sacs.
Dans quelques mois, j'aurai à ma disposition un compost enrichi de mes coquillages de fin d'année.
Préparez les déchets dans les bacs prévues à cette collecte sur les sites de déchèteries de Plou-François.

Jusqu'au 8 janvier : Opération Ramène ta coquille dont le but est de produire du compost enrichi qui sera mis à disposition en déchèterie au printemps.

Déposez toutes les coquilles vides (huîtres, coquilles St-Jacques, palourdes, moules...) en vrac, sans sac en déchèteries.

Attention pas de crustacés !

Infos : service déchets,
02 98 32 37 83 ou dechets@ccpi.bzh



COMMENT FAIRE DES ÉCONOMIES DE CHAUFFAGE?

Chauffer son logement peut vite faire monter la facture d'énergie surtout dans le contexte actuel du prix de l'énergie.

Voici quelques conseils pour mieux vous chauffer :

- **Baisser le chauffage de 1° C** permet de réduire en moyenne de 7% la consommation d'énergie. D'où l'importance de choisir la bonne température pour chaque pièce de son logement. En journée, 19°C dans les pièces occupées et 17°C dans les pièces non occupées. La nuit, une température de 17°C suffit.

- **Pour pouvoir réguler facilement la température de son logement, les robinets thermostatiques des radiateurs et/ou les thermostats d'ambiance sont des aides précieuses.** Les robinets thermostatiques permettent de réguler la température radiateur par radiateur alors que le thermostat d'ambiance régule la température moyenne du logement. Ces équipements peuvent faire baisser la facture annuelle de chauffage entre 5 à 15%.

- Il existe aussi des gestes simples qui augmentent le confort

thermique ressenti dans le logement comme **fermer les volets à la tombée du jour** et mettre des rideaux épais aux fenêtres que l'on tire la nuit. Il est aussi utile d'installer des bas de portes sur les portes donnant sur l'extérieur afin de limiter les infiltrations d'air et de penser à fermer les portes des pièces peu chauffées.

Mais avant tout, il faut s'assurer que son logement soit bien isolé.

Un logement mal isolé laissera s'échapper la chaleur et vous obligera à chauffer plus pour avoir la température souhaitée dans votre logement ce qui se répercutera sur votre facture d'énergie.

N'hésitez pas à contacter Tinerie : 02 98 33 20 09



UN DISPOSITIF POUR ÉVITER LES COUPURES : EcoWATT

RTE, le gestionnaire de transport de l'électricité en France, a mis en place un outil en ligne nommé Ecowatt qui permet de visualiser de manière assez simple l'état de la demande électrique.

L'état de la consommation électrique y est matérialisé par un code couleur : vert pour une

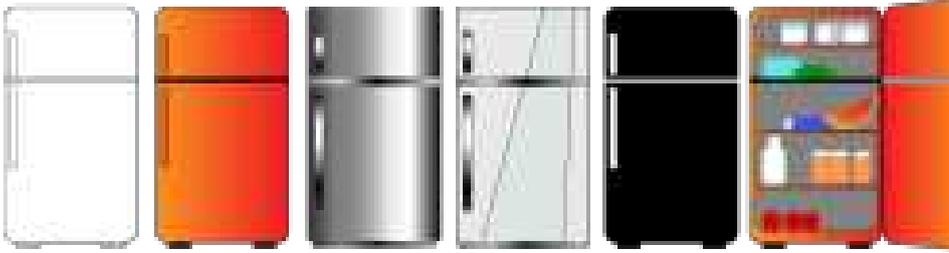
consommation normale, orange pour un système électrique tendu, rouge pour un système électrique très tendu.

L'outil fonctionne également par des alertes qui ont pour but de prévenir les habitants et ainsi permettre une réponse collective par des gestes de sobriété énergétique.

Le message contiendra notamment les horaires auxquels les utilisateurs sont invités à faire des économies d'énergie.

Parmi les gestes permettant de réduire la consommation, on peut citer : baisser autant que possible son chauffage, décaler certains usages domestiques aux heures creuses (lave-vaisselle, lave-linge), éviter de recharger les véhicules électriques pendant les heures de tension, limiter la température de production de l'eau chaude et réduire son utilisation.

ENVIRONNEMENT



DES ÉCONOMIES FINANCIÈRES ET D'ÉNERGIE AVEC SON FRIGO ET CONGÉLO

Les réfrigérateurs et congélateurs sont indispensables dans une cuisine mais consomment beaucoup d'énergie.

Voici quelques petites astuces pour optimiser leur utilisation et faire ainsi des économies d'énergie et d'argent.

Tout d'abord, la position de votre appareil est très importante. Il est

impératif de ne pas coller le réfrigérateur au mur sans quoi l'air ne circulerait pas derrière et l'appareil surconsommerait pour pouvoir se réguler correctement. Il en est de même si vous possédez un congélateur dit « coffre » avec une ouverture par le dessus : veillez à toujours laisser passer de l'air dans son dos.

Dégivrer ses équipements frigorifiques permet également de faire des économies (jusqu'à 30% de surconsommation à partir de 3mm de givre).

Pensez aussi à vérifier régulièrement la température de votre matériel : entre 4°C et 5°C pour le réfrigérateur et -18°C pour le congélateur. Chaque degré en moins nécessite 5% d'énergie en plus.

Un autre point essentiel est le rangement de votre réfrigérateur ou congélateur qui ne doit pas être laissé au hasard. La partie la plus froide ne se situe pas toujours au même endroit selon l'appareil : regardez la notice de votre réfrigérateur pour identifier les différentes zones de température et ainsi ranger chaque aliment à sa place.

URBANISME



SCoT* ET DENSITÉ

Pourquoi densifier?

En France, l'artificialisation des sols, au détriment des espaces agricoles et naturels, s'est réalisée principalement sous forme de tissu urbain lâche à vocation d'habitat et/ou de zones industrielles et commerciales.

Face à ces constats et en réponse au phénomène d'étalement urbain, la densité est apparue comme une réponse.

Ainsi, en matière d'économie foncière et de densité, le SCoT impose pour Plougonvelin une densité minimale de 15 logements à l'hectare.

De l'importance de la densification et de son acceptabilité

Comme vu précédemment, répondre aux besoins de préservation des espaces naturels, mais aussi de production de logements et de locaux d'activités, suppose de développer les politiques de densification urbaine.

Une même densité pour plusieurs formes urbaines

Il convient au préalable de rappeler que la densité est une notion complexe à appréhender. Une même densité peut se

traduire par une grande variété de formes urbaines dont la perception n'est pas toujours associée à la mesure réelle. Les grands ensembles sont ainsi généralement perçus comme denses alors qu'ils le sont tout autant qu'un petit collectif ou une zone pavillonnaire.

La densité se mesure de diverses manières (densité bâtie, résidentielle, humaine...) et dépend de l'échelle d'appréciation (parcelle, opération, quartier, commune...) qui rend difficile la comparaison des chiffres. D'autres indicateurs tels que la hauteur du bâti, l'emprise au sol, la proportion des espaces non-bâtis (et parmi eux les espaces affectés aux modes actifs), le pourcentage d'espaces verts, la densité arborée... sont aussi à intégrer dans l'analyse territoriale.

* SCoT = Schéma de Cohérence Territoriale

LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE ET MISE À JOUR DES DOCUMENTS D'URBANISME

Les constructions d'une certaine ampleur devront prévoir un dispositif de production d'énergies renouvelables ou bien un système de végétalisation afin de favoriser la « préservation et la reconquête de la biodiversité » (article 101). Toutefois, l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation d'urbanisme pourra étudier les permis et calculer les obstacles techniques ou économiques à la mise en place de ces dispositifs.

Lors de la délivrance d'un permis de construire, celui-ci pourra autoriser le pétitionnaire à compenser la réalisation de certaines aires de stationnement des véhicules motorisés imposée par le PLU par la création d'espaces dédiés au rangement des vélos, selon un ratio de 6 places pour les vélos par aire de stationnement (article 117).

Disposition phare de la loi, l'article 191 pose le principe selon lequel **l'artificialisation des sols doit être réduite de 50 % dans les dix prochaines années.**

Le président de l'EPCI compétent en matière de PLU devra au moins tous les trois ans présenter à l'organe délibérant un rapport consacré à l'artificialisation des sols pratiquée au cours des années précédentes..

La notion de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers est également définie par l'article 194 de la loi. Celle-ci s'entend comme "la création

ou l'extension effective d'espaces urbanisés sur le territoire concerné" .

Le même article 194 prévoit que, désormais, le PADD ne pourra ouvrir à l'urbanisation des espaces naturels, agricoles ou forestiers, que si les espaces urbanisés ont effectivement déjà été utilisés.

Les Orientations d'aménagement et de programmation continuent de s'enrichir. Elles devront désormais comporter un échancier pour l'ouverture à l'urbanisation et l'aménagement des zones AU, le délai initial de 9 ans pour procéder à cette opération étant ramené à 6 ans (article 199). De même, elles devront indiquer les actions et opérations qui permettront de valoriser les « continuités écologiques » (article 200).

Lors de la délivrance d'une autorisation d'urbanisme, il sera possible de déroger aux règles relatives à la hauteur et à l'aspect extérieur des constructions prévues dans le PLU si le projet prévoit la végétalisation des façades ou des toitures (article 202).

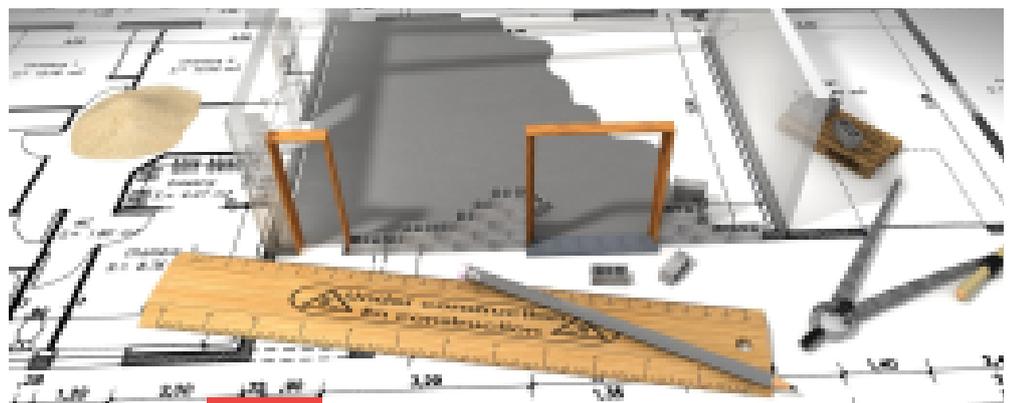
Le délai imposé aux collectivités pour dresser le bilan de l'application de leur PLU est ramené de 9 à 6 ans (article 203).

Le droit de préemption des Départements en matière d'Espaces

Naturels Sensibles est élargi, puisqu'il pourra s'appliquer désormais lors d'une donation entre vifs, à l'exception de celles pratiquées entre les membres d'une même famille (article 234). Le même article attribue également aux départements un droit de demander à visiter le bien avant de se prononcer sur l'exercice ou pas du droit de préemption.

Le recul du trait de côte devra être pris en compte dans les documents d'urbanisme et notamment dans la définition de la bande littorale qui, le cas échéant, pourra excéder 100 mètres. La collectivité compétente devra également tenir compte de ce recul lors de l'examen des autorisations d'urbanisme (article 242).

La loi crée un nouveau droit de préemption. Toujours pour tenir compte du recul du trait de côte dans certaines zones littorales, les communes concernées (ou EPCI compétents en matière de PLU) se voient dotées d'un nouveau droit de préemption afin de « prévenir les conséquences du recul du trait de côte » (article 244). La mise en œuvre de ce droit devra alors respecter une procédure précise, laquelle est similaire à celle applicable lors de l'exercice du droit de préemption urbain.





LE LOGEMENT SOCIAL À PLOUGONVELIN

122 Logements sociaux (dont 30 actuellement en construction : 7 dans le cadre de l'opération Cœur de Bourg et 23 dans le futur lotissement, rue du Lannou

sont comptabilisés à l'heure actuelle sur Plougonvelin ; soit 7 % des résidences principales (nombre de résidences principales retenues pour le calcul en 2019 : 1733).

Ce taux est en hausse par rapport aux valeurs approuvées en 2018 dans le Plan Local d'urbanisme où il avait été fixé à 4 %. A ce jour, il serait le plus élevé de la Communauté de communes du Pays d'Iroise.

Hormis un logement d'extrême urgence attribuée pour de très courtes durées, **la commune n'est propriétaire d'aucun logement à caractère social.**

Les logements à caractère social implantés actuellement ou dans les mois à venir sur la commune sont gérés par trois bailleurs sociaux : Aiguillon constructions, Armorique Habitat, Brest Métropole Habitat.

Toutes les demandes d'attribution d'un logement social sont à effectuer par voie internet sur le site demandelogement29.fr.

Si besoin, se renseigner en Mairie.

LA PROCÉDURE DE PROPOSITION D'ATTRIBUTION EST LA SUIVANTE :

- Analyse des candidatures par la Commission du Logement social du CCAS de la commune :

Conformément à son Règlement intérieur, cette commission est présidée par le Vice-Président du

CCAS, adjoint aux Affaires sociales, aux Aînés, à la Solidarité, à la Santé.

A titre d'information, cette commission est composée outre son Président, de membres du CCAS nommés par le Maire pour la durée de son mandat.

Chaque candidature est examinée avec l'aide du logiciel commun à tous les bailleurs sociaux et auquel le CCAS est abonné dans le strict respect des dispositions légales et réglementaires propres à la protection des données. Sur le fichier apparaissent les identités des demandeurs, le numéro unique de leurs demandes, les éléments d'ordre social et financier de chaque demandeur, leur ordre de priorité en termes de commune, l'actualisation annuelle de leur demande, leurs refus antérieurs.

Les candidatures sont analysées en conformité avec les critères d'attribution des bailleurs sociaux et en fonction d'éléments d'appréciation définis par la commission réunie à huis clos.

Au terme de cette analyse, la commission établit une liste minimale de trois candidats pour



un logement. Cette liste est adressée dans les meilleurs délais au Bailleur social concerné.

Il est important de souligner que toutes les candidatures de demandes de logement social sur Plougonvelin émanant de personnes résidant sur d'autres communes et souhaitant résider sur Plougonvelin sont également analysées dans la procédure, et que **le fait de résider sur la commune ne donne aucune priorité d'attribution pour les Bailleurs sociaux (cela est valable pour toutes les communes).**

- Analyse des candidatures par le bailleur social :

1. Après réception, la liste des candidats proposée par la commune d'implantation du logement est analysée par le service en charge des locations

du Bailleur social. Des éléments complémentaires peuvent être réclamés aux Candidats.

A ce stade, ce service reste en liaison étroite avec l'Adjoint aux Affaires Sociales de la commune concernée. Certaines candidatures peuvent être retirées et d'autres rajoutées à la seule initiative du Bailleur en fonction d'éléments et en fonction de candidatures prioritaires sur le plan légal, dont il pourrait avoir connaissance.

2. A l'issue de cette analyse 3 candidatures sont proposées pour décision à la Commission d'attribution des logements sociaux du Bailleur social. L'adjoint aux Affaires sociales de la commune sur laquelle le logement concerné est implanté est invité à participer à titre consultatif aux Travaux de cette Commission réunie à huis clos. A l'issue de l'analyse des dossiers de candidatures pour chaque logement, un classement par ordre

de priorité est arrêté par la Commission.

3. Au plus tôt, après la notification de classement par cette commission, les candidats sont appelés par ordre de priorité pour savoir s'ils acceptent l'offre. Une proposition de visite du logement leur est faite.

4. Ce n'est qu'au terme de cette procédure, et après acceptation du candidat qu'une proposition de bail lui est notifiée.

Guy Le Guern
Adjoint aux Affaires sociales, aux Aînés, à la Solidarité, à la Santé

Ciné causette
Chaque 1er vendredi du mois à 14h30
Au cinéma, à Plougonvelin
Proposé par le CCAS aux personnes isolées de la commune.
Un **GOÛTER CAUSETTE** animé par Claudie FAVENNEC est proposé après la séance de cinéma.
Le film est choisi par Les Allumés de la Grande Toile.

**Inscription obligatoire auprès de la mairie :
Tél : 02 98 48 30 21**

**Prochaine séance :
Vendredi 6 janvier
à 14h30**

LES ALLUMÉS
CCAS

LE MOT DE L'OPPOSITION



L'année 2022 aura été marquée à Plougonvelin par la démission du précédent maire dans des conditions assez rocambolesques. Quelques mois plus tard, qu'en est-il de l'action municipale ?

- Une absence de vision globale et de stratégie cohérente de la majorité en matière d'urbanisme

Après « l'esthétisme » du projet Coeur de Bourg, que penser de la multiplication actuelle des petits collectifs sur notre territoire ? Ainsi, autoriser une dizaine de maisons et un immeuble d'une vingtaine de logements sur une parcelle de 5 000 m² en entrée d'agglomération, près d'une vieille ferme, participe sans doute à l'harmonie visuelle imaginée par la majorité !

Préparons-nous à voir des immeubles devant chez nous !

Par ailleurs, que penser du futur lotissement du Trémeur et du prix de vente affiché de 216 € le m² alors que le terrain appartient déjà à la commune ? La majorité soutient que ce prix est calculé au plus juste pour équilibrer dépenses et recettes et que ce projet est nécessaire pour permettre aux jeunes Plougonvelinois de rester sur leur « commune de coeur ». La majorité fait clairement le choix des catégories socio-professionnelles les plus aisées en se servant de ce projet pour tenter de restaurer les finances communales. Les jeunes couples, obligés de quitter la commune alors que les prix de vente étaient à 150 € le m² ? apprécieront !

- une augmentation sans précédent des dépenses de fonctionnement à l'heure où toutes les communes recherchent des économies !

Plougonvelin a fait le choix surprenant d'alourdir ses charges fixes de personnel alors que la facture énergétique flambe pour toutes les collectivités. En effet, lors du Conseil municipal de novembre dernier, la majorité municipale (moins une voix) a validé la création d'un second poste de policier municipal : enveloppe prévisionnelle annuelle évaluée à 45 000 € par la

majorité. Vos élus ENP ont voté contre cette proposition en l'absence de toute étude sur l'insécurité réelle dans la commune motivant cette dépense supplémentaire.

Le maire a pu dire que son choix fait suite à « retour des réseaux sociaux » ; un peu mince comme argument politique !

Cela signifie-t-il implicitement que le système de vidéo-surveillance déployé dans la commune n'est pas efficace ? Là aussi, aucun bilan de cet équipement n'a été fait !

Nous déplorons, l'absence de recherche de solutions à coût maîtrisé : aucune mutualisation des moyens de police municipale avec les communes voisines n'a été envisagée afin d'assurer une meilleure continuité de service à la population en période estivale. Quelles seront à terme les répercussions de cette politique sécuritaire sur la fiscalité locale ? Nous doutons que les mesures d'allègement de charges annoncées, concernant la réduction de l'éclairage public et des illuminations de Noël, suffisent à équilibrer les comptes !

- Des ambitions affichées mais pas d'action concrète de la nouvelle délégation à la parentalité

Lors de l'investiture de l'équipe municipale actuelle, ENP questionnait déjà les contours très flous de la mission confiée à l'adjointe en charge de la parentalité. Notre étonnement est d'autant plus grand que cette mission relève plus du département que des communes. Plougonvelin a-t-elle les moyens de cette ambition ? Huit mois après cette nomination, aucune nouvelle action concrète sur cette thématique ne se profile pour les habitants de la commune, aucune commission n'a été créée. Si des projets sont en cours, nous l'ignorons.

N'hésitez pas à nous contacter et nous faire retour de vos souhaits ou difficultés. Notre groupe continuera à participer activement à la vie communale afin d'essayer de la rendre meilleure et durable.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une bonne et heureuse année 2023.

ENERGIES NOUVELLES PLOUGONVELIN

Gwen RIOUAL, Jocelyne POIRSON, Pierre-Yves LE DREFF,
Pascal LE MOIGNE, Philippe THOMAS



Et si 2023 nous permettait d'en terminer avec « un avant » fort pénible pour partir à la conquête « d'un après » plus chantant, plus porteur de promesses de bonheur ? En finir avec tout ce qui nous a largement gâché la vie ces dernières années afin de nous redonner les moyens de faire des choix collectifs pour agir au quotidien ?

J'ai entamé mon mandat au conseil municipal dans un splendide isolement et une franche hostilité. Suite aux démissions en série enregistrées par ce conseil et l'évolution constatée en 2022, j'ai bon espoir de voir débiter ma troisième année dans une relative sérénité et un dialogue redevenu possible.

Finalement, il ne manque à l'élu que je suis qu'une seule chose pour pouvoir pleinement mener mon mandat avec bonheur : que les citoyens reprennent espoir en l'avenir commun et goût en la politique, dans le sens premier du terme, à savoir ici, goût et intérêt pour les affaires publiques de Plougonvelin.

Ce goût, je le sais, n'est pas totalement perdu, loin de là. À de nombreuses reprises vous m'avez interpellé sur des sujets : urbanisme, environnement, associations, espaces agricoles, ... ce qui en 2022 m'a donné l'occasion de transmettre plus de vingt questions préalables au conseil et même parfois d'avoir réussi à obtenir des évolutions. Ceci montre qu'il n'est pas temps de désespérer de la démocratie, en particulier de la démocratie locale et mes travaux réguliers avec le collectif des Citoyens d'Iroise me renforcent dans cette conviction.

Mais maintenant que l'horizon s'ouvre à nous, il est temps il me semble de travailler plus profondément à la préparation de

l'avenir. Nous devons travailler plus largement et ensemble à préparer demain.

La crise énergétique nous prend au dépourvu, non pas parce qu'elle n'était ni prévue ni annoncée mais parce que nous ne nous y sommes pas préparés correctement, pas plus nationalement que localement. Au moins cette crise a-t-elle le mérite de nous obliger à nous mobiliser. Que voulons-nous entreprendre au niveau de Plougonvelin en matière d'économie, de production locale, de moyens alternatifs de déplacement ? Désirez-vous dessiner un projet pour nos sentiers côtiers, ce qui reste de nos chemins creux, des pistes cyclables praticables en toute sécurité (et sur plus de 500m) ?

À l'heure où les intentions affichées au sommet de l'État peinent à trouver une réalisation forte dans nos quartiers, êtes-vous prêts à définir un projet de maintien des arbres et zones vertes remarquables ? Avez-vous l'ambition de tracer un horizon urbain où les objectifs de qualité de vie renforcent les impératifs de captation du carbone de l'atmosphère ?

Pensez-vous que tout est perdu face à la montée des eaux et à l'érosion des falaises où êtes-vous prêts à travailler avec nous pour voir si ce qui se fait déjà ailleurs est applicable à Plougonvelin ?

Et la liste des sujets n'est pas close. Patrimoine, économie, social, ... il est plus que temps de redonner de la puissance à la machine citoyenne.

Au nom de Cap Plougonvelin je vous donne rendez-vous en février pour qu'un débat autour de ces sujets nous permette de structurer nos réflexions et les actions à mener. D'ici là, je vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

Nedeleg laouen ha bloavez mad !

Philippe RIS, élu Cap Plougonvelin, <https://philippe-ris.fr>

ESPACE KERAUDY

www.espacekeraudy.com

mail : accueil@espacekeraudy.com

Tél : 02 98 38 00 38

Horaires d'ouverture

du Mardi au Vendredi :

10h - 12h et 14h - 18h

Samedi : 10h - 12h

L'ESPACE KERAUDY

LE PROGRAMME du 1^{er} semestre



Kent Hypnose, le seul "Hypnotiseur de spectacle Breton" ! Samedi 7 janvier à 20h30

Le but de mon spectacle est de démystifier l'hypnose... de donner une approche simple et directe de la discipline, et de s'amuser, rire tous ensemble, mais attention toujours dans le respect et la bienveillance !

Les spectateurs seront invités en début de spectacle à participer à 2 tests de réceptivité :

Les sujets les plus réceptifs et volontaires me rejoindront sur scène pour être plongés dans un état hypnotique, et vivre leurs rêves les plus fous !

A partir de 10 ans. Placement libre. Durée : 1h30.

Tarifs : 19 € (normal), 17 € (réduit), 15 € (abonné), 8 € (-12 ans)

La Belle au bois dormant - Le grand Ballet de Kiev Dimanche 29 janvier à 16h00

Inspiré du conte de Charles Perrault et des frères Grimm, la belle au bois dormant, ballet de Piotr Ilitch Tchaïkovski chorégraphié par Marius Petipa fût présenté pour la première fois le 15 janvier 1890 au Théâtre Mariinsky de Saint-Petersbourg.

Combinant magie de l'argument et virtuosité des rôles, il est repris aujourd'hui par la plupart des grandes compagnies classiques.

Chorégraphie Marius Petipa, Musique : Tchaïkovski

Etoiles A. Stoyanov et K. Kukhar

Placement numéroté. Durée : 2h30 avec entracte.

Tarifs : 30 € (normal), 28 € (réduit), 25 € (abonné), 16 € (-12 ans)

DANSE
CLASSIQUE



DANSES
IRLANDAISES



Avalon Celtic DanSES Vendredi 10 février à 20h30

La vie était rude dans l'ouest de l'Irlande... Pour se réchauffer, les irlandais aimaient se retrouver au pub. Dans celui de Dingle, deux rivaux tentent d'emporter le cœur de Mary, la belle à la chevelure rousse... Lequel des deux aura le droit à son amour?

C'est par cette intrigue que débute un show captivant mêlant d'époustouflantes chorégraphies de claquettes, de joyeuses scènes de céilís et les plus belles chansons traditionnelles d'Irlande. Avec une belle énergie et toujours avec élégance, les danseurs se lancent des défis de taille pour vous montrer le meilleur de la verte Erin.

Placement numéroté. Durée : 1h30.

Tarifs : 30 € (normal), 28 € (réduit), 25 € (abonné), 16 € (-12 ans)

Madeleine Peyroux - Careless love Forever Dimanche 19 février à 18h00

Pour célébrer la réédition de luxe de l'album mythique de 2004 « Careless Love », Madeleine Peyroux reprend la route pour notre plus grand plaisir pour une tournée internationale qui l'amènera à Plougonvelin pour la seule date en Bretagne.

Des interprétations inspirées de chansons d'Elliot Smith, de Leonard Cohen... aux chansons plus traditionnelles rendues célèbres par Bessie Smith, Billie Holiday et Joséphine Baker. L'album comprend également une chanson originale, coécrite par Jesse Harris (Norah Jones, Melody Gardot), "Don't Wait Too Long" qui est devenue son tube fétiche.

Sur réservation : 30 €. Sur place : 35 €.

Pour les abonnés, les adhérents HCJI, Cézam, UTL en Iroise, les jeunes de 12 à 25 ans TR : 25 €.

Pour les - 12 ans : 20 €

JAZZ



JEUNE
PUBLIC



Une journée à Takaledougou Vendredi 3 mars à 17h45

Du réveil à la préparation des repas, en passant par la sieste et le travail dans les champs... Une journée à Takalédougou évoque en musique le quotidien d'un village du Burkina Faso. L'association de sons collectés sur place, de sonorités traditionnelles mandingues revisités et d'électro ambient nous immerge dans ce petit village d'Afrique de l'Ouest, où les griots rythment de leurs voix petits et grands événements de la vie des habitants.

Dès 6 mois. Tarif unique : 5 €.

Org : Le théâtre à molette. Tél : 06 72 22 06 86.

Durée : 30 min. Réservations : www.pince-moi-festival.fr/billetterie.

Dans le cadre du Pince-moi festival & des semaines de la petite enfance.



HUMOUR
SEUL EN SCÈNE

Et si les oeuvres d'art pouvaient parler ? Samedi 4 mars à 20h30

Les œuvres d'art ont vu, voient et verront défiler des générations d'êtres humains. Observées, critiquées, qu'auraient-elles à nous dire si désormais elles prenaient la parole et nous renvoyaient l'image qu'elles ont de nous ?

Jouant avec ce qu'a vécu l'œuvre durant son histoire, Stan incarne ce que chaque œuvre lui fait ressentir, en inventant un récit qui tutoie notre époque et résonne avec notre histoire contemporaine. Fidèle à son ADN artistique où langage, humour et danse se déploient avec panache, Stan nous invite à un partage d'émotions, de réflexions et de rires.

Placement libre. Durée : 1h00.

Tarif unique : 8 €

Le Discours - Simon Astier Samedi 11 mars à 20h30

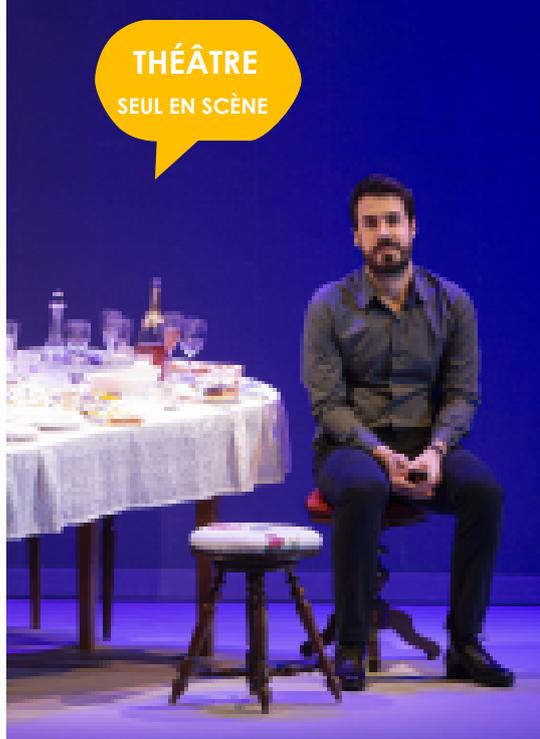
Adrien a 40 ans. Chaque Noël, depuis qu'il a 8 ans, Sophie, sa sœur, lui offre une encyclopédie. Et bah ça fait trente-deux, quand même. Mais aujourd'hui il y a plus grave. Adrien dîne chez ses parents avec sa sœur et Ludo, son futur beau-frère, qui lui demande de faire un discours pour leur mariage.

Ludo voit bien qu'Adrien est nerveux, alors pour le rassurer il lui conseille de faire quelque chose de simple, et qu'il est sûr que ça va être merveilleux.

Adrien a bien entendu... On n'attend pas de lui un simple discours. Non. On attend de lui quelque chose de merveilleux...

Placement numéroté. Durée : 1h15.

Tarifs : 35 € (normal) 32 € (abonné)



THÉÂTRE
SEUL EN SCÈNE



DANSE
TRADITIONNELLE

Le Ballet National de Pologne Dimanche 19 mars à 16h00

Slask, ce spectacle présenté par le Ballet National de Pologne popularise avec éclat le folklore polonais. Dans un tourbillon, les 50 artistes exécutent avec une incroyable précision, les danses et les chansons des différentes régions du pays.

Maestria artistique, richesse du répertoire et éblouissement des couleurs, tout se conjugue pour exprimer avec brio la richesse et la beauté de la tradition polonaise.

La venue de Slak à Plougonvelin est un événement à ne pas manquer.

Placement numéroté. Durée : 2h10 avec entracte

Tarifs : 30 € (normal), 28 € (réduit), 25 € (abonné), 16 € (- 12 ans)

MUSIQUE



Thibault Cauvin Samedi 8 avril à 20h30

Thibault Cauvin est né avec une guitare, celle que lui a tendue son père, lui-même musicien.

De là, tout s'est enchaîné avec un parfait naturel. A 20 ans, il devient le guitariste le plus titré au monde. Il s'embarque dans une tournée sans fin de plus de mille représentations dans quelques 120 pays, dans des lieux parfois extraordinaires le Carnegie Hall, de New York, la Cité interdite de Pékin, le sommet de la Tour Eiffel.

Son jeu universel et sa personnalité attachante charment et rassemblent tous les publics. Thibault joue, nous raconte, fait rêver. Assister à l'un de ses concerts est une réelle expérience, dont on se souvient...

Placement libre. Durée : 1h15

Tarifs : 19 € (normal), 17 € (réduit), 15 € (abonné), 8 € (- 12 ans)

Rendez-vous à Capri Dimanche 16 avril à 16h00

Quand trois amies d'enfance ne se sont pas parlées depuis plus d'un an après une violente dispute et qu'elles se retrouvent réunies suite à un triste événement, l'ambiance risque de tourner aux règlements de comptes.

Entre une politicienne au caractère bien trempé, une ancienne meneuse de revue qui surfe sur la vague de la zénitude et une jeune veuve qui découvre les « joies » de la vie en solo... ces trois amies vont nous embarquer dans un road trip des plus détonants !

Avec Marie FUGAIN, Ariane MASSENET, Axel HUET et Marie-Blanche CHAPUIS

Placement numéroté. Durée : 1h30

Tarifs : 35 € (normal), 33 € (réduit), 30 € (abonné)

THÉÂTRE
COMÉDIE



Brin d'zinc Vendredi 5 mai à 20h30

Depuis 2017, les Bretons de BRIN d'ZINC chantent sur scène, devant les comptoirs, et sur les trottoirs ! Réunis par la chanson qu'ils nourrissent de leurs nombreuses influences, Paulo, Anna, Pauline et Ludo, offrent au public une musique populaire, tantôt brute, tantôt douce, aux allures punk musette.

Avec Paulo (Participant The Voice 2021) au chant, au piano et à l'accordéon, Anna Scolan, à la clarinette, au glockenspiel et au chant, Pauline Trehen au violoncelle, au glockenspiel et aux chœurs, et Ludovic Normand à la guitare, au ukulélé, à la podorythmie, aux percussions et au chant.

Placement numéroté. Durée : 1h30

Tarifs : 15 € (normal), 13 € (réduit), 11 € (abonné) 8 € (- 12 ans)

CHANSON





THÉÂTRE

Ciné catch - Cie Acte II
Vendredi 26 mai à 19h00

Spectacle programmé
au Fort de Bertheaume

A mi-chemin entre le catch, la comédie dramatique, le clown et le théâtre de l'absurde, ce spectacle surprenant, drôle et engagé ne vous laissera pas indifférent.

Dans un futur dystopique où les artistes ont été déclarés non-essentiels, l'expression en public de toute forme d'art est interdite. La mise en scène de la violence sous toutes ses formes est quant à elle encouragée.

Privé de leur art, quelques artistes ont décidé de se reconverter dans le catch. Flirtant avec les règles sociétales imposées et jouant sur le côté spectacle du catch, ils se battent chaque soir, très officiellement, au célèbre « Ciné Catch », tout en incarnant les plus grandes stars du cinéma international.

Placement numéroté. Tarif unique : 8 €

Exposition photographique de Dominique Decorps
Jusqu'au 27 janvier

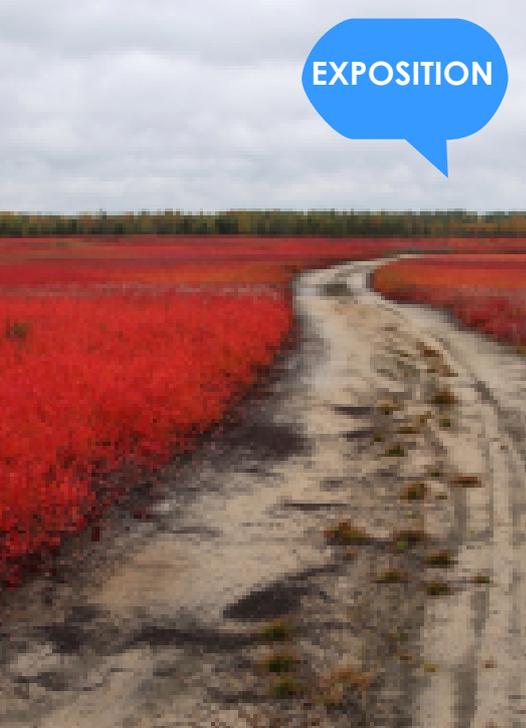
Le photographe Dominique Decorps suit depuis trois ans les activités de l'école de Musique d'Iroise afin de réaliser un travail photographique à mi-chemin entre la résidence de création, le reportage au long cours et l'enquête.

Pour cette exposition une vingtaine de clichés ont été sélectionnés parmi des milliers de prises de vues. Des photographies prises lors de cours individuels, d'ateliers, de répétitions ou de concerts. Autant de facettes qui reflètent la diversité des parcours et des pratiques à l'école de musique d'Iroise....

Hall de l'Espace Kéraudy



EXPOSITION



EXPOSITION

Exposition paysages insolites - Morgan Chartier
Du 4 février au 31 mars

L'exposition "Paysages insolites" présente des photographies prises lors de voyages en sac à dos.

Des terres lunaires d'Ethiopie aux glaciers d'Antarctique, du désert de pierre d'Islande à celui du Sahara, cette série de photographies vous fera découvrir une diversité de paysages, aux couleurs multiples.

Elle témoigne aussi de la fragilité des sites naturels et de la nécessité de les préserver...

Hall de l'Espace Kéraudy



LA MEDIATHEQUE

La médiathèque et les bénévoles de l'association « Lire chez nous » vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2023.

L'équipe est heureuse de vous accueillir et vous invite à venir découvrir les collections dans ce lieu de culture et de détente ouvert à tous.

LES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC : ENTRÉE LIBRE

Lundi	11 h 00 à 12 h 00
Mardi	16 h 30 à 18 h 30
Mercredi	15 h 30 à 18 h 30
Jeudi	11 h 00 à 12 h 00
Vendredi	17 h 30 à 19 h 00
Samedi	10 h 00 à 12 h 00

BILAN 2022

En 2022 la médiathèque a acquis **700 titres** (achats et dons), dont **250 revues**.

LE SITE INTERNET DE LA MÉDIATHÈQUE

www.mediatheque-plougonvelin.fr

Il permet l'accès aux informations (horaires, conditions de prêts, animations...), la consultation du catalogue et des nouveautés et, pour les lecteurs inscrits, la réservation de documents.



LES RESSOURCES EN LIGNE :

LA BDF met à la disposition des lecteurs inscrits à la médiathèque l'accès gratuit à des ressources en ligne : SYREN (Pressreader, la cinémathèque de Bretagne, la médiathèque numérique, Les livres numériques, la cité de la musique, Tout apprendre, Lasourisqiraconte...). Renseignements en médiathèque ou sur le site de la Bibliothèque du Finistère : <http://biblio.finistere.fr>

LES ANIMATIONS EN JANVIER

« Visites à la maison de retraite »

Echange de livres prêtés aux résidents en début de mois. Prochain rdv : le 5 janvier

« Heure du conte » :

Chaque 1er mercredi du mois, des histoires sont racontées aux enfants de 4-8 ans de la maison de l'enfance. Prochain rdv : le 4 janvier

« Bébés lecteurs »

2 fois par mois, le mardi de 9h30 à 10h30, la médiathèque s'ouvre aux bébés de 0 à 3 ans pour une animation autour du livre. Prochain rdv le 14 janvier.

« La nuit de la lecture » :

livres surprises à disposition des lecteurs entre le 19 et le 21 janvier

« Prix du vent dans les BD »

à partir du vendredi 20 janvier jusqu'en mai.

3 sélections de 4 BD vous seront proposées, une sélection **jeunesse** une sélection **ado** et une sélection **adulte**. Les usagers sont invités à lire la sélection et à voter pour leur BD préférée. Résultat en juin et tirage au sort parmi les votants pour gagner un petit cadeau.



« Rencontre autour des livres »

Animation hors les murs : Rendez-vous aux amateurs de livres pour échanger sur leurs lectures, le dernier jeudi du mois à 18h30 au « Cap'Ouest ».

Prochain rdv le 26 janvier

A suivre :

Participation à la journée du manga le samedi 4 février après midi à la salle de l'hippocampe



www.mediatheque-plougonvelin.fr
mediatheque@espacekeraudy.com
Tél : 02 98 38 03 83

ANIMATIONS ET FORT DE BERTHEAUME



à l'Espace Kéraudy
Tél : 02 98 38 03 81
animation@plougonvelin.fr

LA CARTE PRIVILÈGE INDIVIDUELLE

réservée aux habitants de Plougonvelin et Trébabu vous permet de bénéficier de tarifs préférentiels à l'Espace Aquatique Tréziroise et sur certains spectacles à l'Espace Kéraudy.

Pour renouveler votre carte ou pour une première carte : Rendez-vous à l'Espace Kéraudy (bureau animation) avec un justificatif de domicile, une pièce d'identité ou le livret de famille et une photo par personne. Validité 2 ans. Coût 3€.

LOCATION DU BARNUM DU FORT DE BERTHEAUME

Possibilité de louer le barnum du Fort de Bertheaume pour vos fêtes familiales d'avril à octobre. Capacité : 100 personnes. Renseignements et réservations au 02 98 38 03 81



LA TRÉZIROISE



Toute l'équipe de la Treziroise souhaite à sa fidèle clientèle une belle et heureuse année 2023 !

Vacances Noël

Attention cette année les vacances de Noël iront jusqu'au lundi 02 janvier inclus. Ouverture des bassins de 10h à 19h.

Horaires jour férié

Dimanche 1er Janvier.
Fermeture de l'Espace Aquatique Treziroise.

Reprise des cours de natation trimestre 2

Dès le lundi 02 janvier.

Stage vacances d'hiver (13 au 24 février)
inscription à partir du 09 janvier :

Stage natation

Stage du lundi au vendredi pour les enfants à partir de 6ans (sous réserve d'un test de niveau). Séances de 45 minutes

Stage Réflexe Aquatique 4 / 6 ans

Vous souhaitez développer l'éveil aquatique de votre enfant, qu'il s'approprie le milieu aquatique et qu'il apprenne les réflexes de mise en sécurité dans ce milieu?

Si oui, vous êtes au bon endroit, l'Espace Aquatique Treziroise met en place pour accompagner vos enfants des stages de 5 jours.

PORTES OUVERTES AU COLLEGE DOM MICHEL DU CONQUET



Nouveauté :
ouverture à l'international

Portes ouvertes :
Vendredi 27 janvier
de 17 h 30 à 19 h 30
et Samedi 28 janvier
de 9 h 30 à 12 h 30

Nous restons disponible
au **02 98 89 01 72** ou par mail :
secretariat@dommichel.fr
Visites possibles
sur rendez-vous toute l'année

Suivez nous également sur nos
pages Facebook et Instagram :
Collège Dom Michel
ou sur notre site :
collegeconquet.org



BIENVENUE DANS MA MAISON ZÉRO DÉCHET

Ouvrez vos portes pour partager vos
astuces zéro déchet. Les 1er et 2
avril dans le Finistère, 180 logements
engagés dans une démarche
presque zéro déchet accueilleront
des visiteurs. Vous habitez en Pays
d'Iroise et souhaitez ouvrir votre
habitation?

Inscription jusqu'au 22/01 sur
bienvenue.symettre.bzh.



DU NOUVEAU DU CÔTÉ DES RECYLERIES

Deux recycleries assureront les
collectes en déchèterie (10h-12h
et 14h-17h) pour collecter objets,
mobilier et textiles en bon état.
Iroise Tri-but, nouvelle recyclerie,
le 7/01 à Plourin, le 12/01 à
Ploudalmézeau et le 20/01 à
Milizac-Guipronvel. Un peu d'R le
14/01 à Plougonvelin et le 28/01 à
Plouarzel. Les recycleries se
déplacent aussi à domicile. Infos :
Un peu d'R (**07 82 42 84 42**),
Iroise Tri-but (**06 83 21 86 03**).

« MES COPEAUX D'ABORD »

De janvier au 31 mars, du broyat
de branches est proposé
gratuitement dans les
déchèteries de Ploudalmézeau,
Plouarzel et Plougonvelin. Il peut
servir de paillis et matière brune
pour équilibrer vos composts.



TRI DE VOS DÉCHETS APRÈS LES FÊTES !

Les emballages et papiers (hors
hygiène) peuvent être déposés
vidés, en vrac, sans sac et bien
séparés par matière dans les
poubelles jaunes. Les restes
alimentaires, les nappes papier,
les sapins en plastique, les
décorations vont en sac fermé
dans votre bac à ordures
ménagères. Les guirlandes
électriques sont à déposer en
déchèterie. En cas de doute,
infos sur **triercestdonner.fr** ou
l'application Guide du tri!
Infos sur **www.pays-iroise.bzh**
et **02 98 32 22 86**.

NOUVELLE ANNÉE, NOUVEL USAGE DE LA ROUTE : COVOITURONS !

Vous hésitez à sauter le pas du
covoiturage ? La Communauté de
communes du Pays d'Iroise et
l'association éhop vous invitent à
découvrir la plateforme publique
et gratuite **ouestgo.fr**. Une
première vraie bonne résolution
que l'on soit conducteur ou
passager. Des questions ? Éhop
vous guide : **contact@ehop.bzh** ou
02 99 35 10 77.

RECRUTEMENT SERRES DE TOMATES

Si vous souhaitez découvrir les
différents métiers du maraichage
(CDD de 6 à 9 mois, temps
complet, du lundi au vendredi),
Visites de serres : 12/01 (Guilers,
Potereau) / 17/01 (Landunvez,
Le Hir) / 24/01 (Guilers, Corre).

Infos : **Maison.emploi@ccpi.bzh** /
02.98.32.47.80

RECRUTEMENT SERRES DE FRAISES

13/01 de 9h30 à 12h à la Maison
de l'emploi pour la serre de
Landunvez (Conq) / 20/01 à 9h :
visite et entretiens pour la serre de
Guilers (Le Roux).

Infos : **Maison.emploi@ccpi.bzh** /
02.98.32.47.80

RECRUTEMENT SERVICE À LA PERSONNE

Le 17/01 de 9h30 à 12h à la
Maison de l'emploi. Venez
découvrir ou postuler pour les
métiers de service à la personne
avec la plateforme Go Sens qui
réunit des services à domicile sur le
territoire dont AMADEUS et l'ADMR.
Offres d'emploi et infos sur pays-
iroise.bzh ou sur Facebook :
Économie&emploi – Pays d'Iroise
Communauté,
Maison.emploi@ccpi.bzh

LA MAISON LES BEAUX JOURS

25 rue Saint Mathieu, Plougonvelin
Maison partagée pour séniors autonomes.
Des places sont encore disponibles
Tél : 06 82 39 89 32 ou 06 62 30 88 12
lamaisonlesbeauxjours@gmail.com



ACCUEIL DE PROXIMITE DES FINANCES PUBLIQUES (USAGERS ET PARTICULIERS)

Pour vous accompagner dans vos démarches (impôts, factures locales, amendes...)

les centres des finances publiques du Finistère effectuent une permanence à la mairie de Plougonvelin de 14h00 à 17h00 :

les 12 et 26 janvier, les 9 et 23 février, les 9 et 23 mars

Comment nous contacter ou prendre RDV ?

- par téléphone en appelant le : 0809 401 401

(du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, numéro non surtaxé)

- en prenant directement rendez-vous sur impots.gouv.fr

(rubrique «contact et rendez-vous» ou directement à partir de votre espace personnel)

Nouveau service « paiement de proximité »

PAIEMENT DE PROXIMITE

Pour payer en espèces* :
vos impôts, amendes,
avis de cantine,
de crèche, d'hôpital...
rendez-vous chez
votre buraliste agréé
affichant ce logo

* en espèces dans le limite de votre
ou par carte bancaire

Buraliste partenaire le plus proche :
L'Univers, place de l'église, Plougonvelin

FOROMAP

La 28ème édition du Forum de l'Apprentissage et de la Formation en Alternance, FOROMAP, organisé par les LIONS Clubs du pays de BREST, se tiendra à BREST EXPO, au Parc de Penfeld : **Samedi 28 JANVIER.**

Ce Forum est destiné aux jeunes collégiens et lycéens, ainsi qu'à leurs parents et aux étudiants qui souhaitent préparer des études en alternance. Ils pourront s'informer et se documenter auprès de plus de 80 organismes de formation, présentant plus de 200 métiers différents, et découvrir ainsi qu'il existe, en complément des filières universitaires classiques, une multitude de possibilités offertes par l'Apprentissage et la formation en alternance pour préparer leur avenir.

Rendez-vous à BREST EXPO au Parc de Penfeld, Samedi 28 JANVIER 2023 de 9h à 17h.

Entrée gratuite.

LA RECYCLERIE IROISE TRI-BUT

a ouvert à Plourin face à la déchetterie.

Donnez une seconde vie à vos objets et minimisez le gaspillage!

Nos horaires : Lundi et vendredi après-midi (dépôts uniquement) ainsi que mercredi et samedi toute la journée (dépôts + boutique)

Nous sommes également à la recherche de bénévoles !

Contactez-nous : 06.83.21.86.03

iroisetribut@gmail.com

LE REPAIR CAFÉ

2 Séances Repair Café Iroise par mois :

- le deuxième mercredi du mois de 15h à 19h
- le dernier samedi du mois de 15h à 19h

2 Séances "Coup de main Informatique"

- le 1er dimanche du mois de 10h à 12h
- le 2eme mercredi du mois de 14h à 16h

Pour le mois de janvier 2023 :

- Séances Repair Café de 15h à 19h
- mercredi 11 janvier
- samedi 28 janvier

Séances Coup de main Informatique :

- Pas de séance le samedi 1er janvier
- mercredi 11 janvier de 14h à 16h



RENSEIGNEMENTS :

contact@repair-cafe-iroise.fr

LES PINCEAUX RONDS

STAGE DE PEINTURE

POUR LES ENFANTS DE 7 A 12 ANS

sur le thème des paysages dans le Finistère
Stage animé par FRED peintre professionnelle

Fred propose aux enfants d'apporter une photo ou une carte postale d'un paysage de notre région qu'ils affectionnent particulièrement. L'enfant réalisera ce paysage sur une toile,

La technique employée sera la peinture acrylique au couteau ou au pinceau.

lieu du stage : Plougonvelin salle à préciser ultérieurement

DATES :

- 1er groupe : lundi 20 et mardi 21 février 2023 de 9h45 à 11h45
- 2ème groupe : mercredi 22 et jeudi 23 février de 9h45 à 11h45

COÛT DU STAGE MATÉRIEL

COMPRIS : 40€

NOMBRE DE PLACES :

Maximum 10 - minimum 8 par groupe. Si le nombre d'inscrits est insuffisant l'association se réserve la possibilité d'annuler un stage.



RENSEIGNEMENTS :

Mail : eliane.bergot@orange.fr

Tél : 06 73 50 37 98

FEST'IROISE

Samedi 21 janvier à partir de 19h

Dimanche 22 Janvier à partir de 15h

Tarif plein: 6€

Tarif Réduit : 3€ (à partir de 16 ans, Retraités, Etudiants et Demandeurs d'emploi)

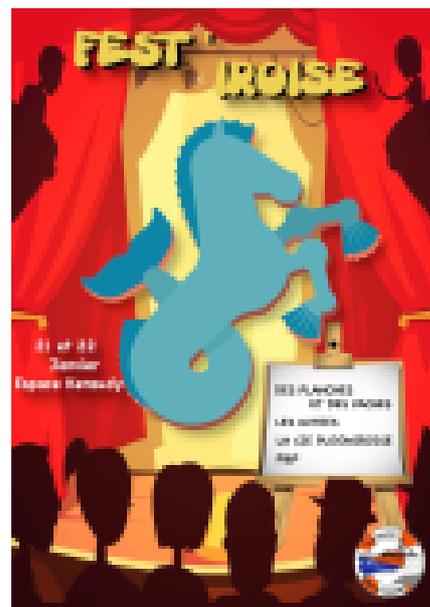
Quatre troupes de théâtre se sont unies pour créer un festival sur la pointe Finistère : Le Fest'Iroise ;

Un spectacle en 4 pièces : 1924, le bruit de leurs pas dans la rue résonne par La troupe "Des planches et des vaches", Les Demoiselles de Juvisy par la troupe "Les Autres", Mémé dans les orties par la troupe "La Cie

Ploomiroise", Madeleine et Jean-Baptiste par la troupe "P&P".

Un Festival qui se veut à la fois festif, une vitrine pour le théâtre en Pays d'Iroise et surtout un événement solidaire.

L'objectif de cette manifestation est de soutenir la Société Nationale de Sauvetage en Mer car leur travail bénévole n'est pas assez connu du grand public. Ainsi tous les bénéfices de cet événement seront reversés à cette association.



RENSEIGNEMENTS :

Ploum-Pudding

http://www.Ploum-Pudding.fr

Tél : 06 86 89 97 61

ASSOCIATION MARC'H MOR

Urzhiaer sant Per

Loïg, plomer eus e vicher, a zo bet sammet e-kreiz e vrud gant an Ankoù.

Met, dre n'en deus ket kollet e deod lemm, eo staget da lavaret e begement da sant Per e toull-dor ar bradoz :

« N'oc'h ket mat gant ho penn ? Perak on bet galvet ken abred ganeoc'h ?

Sellit ouzh ho levr bras hag e weloc'h emañ c'hoazh en tu-mañ da zaou-ugent vloaz.

- Va zen mat, poent eo deoc'h gouzout emañ ar baradoz ivez war ar rouedad internet

abaoe pell 'zo ? Echu da vat gant al levr bras dorn-skrivet.

- Fall-put-brein eo hoc'h urzhiaer neuze !

- Gortozit, sellit ouzh ar skramm amañ hag e weloc'h petra zo skrivet diwar ho penn.

N'ho peus nemet daou vugel neketa, Loig ?

- Nann !

- Setu, betek-henn, eo mat, neuze. Ha plomer e ao ho micher, va Loïg kaezh ?

- Ya , war va c'hont hag o labourat va-unan ouzhpenn-se.

- Setu, neuze, dreist-holl ar gont an eurvezhioù labour,

ho peus kontet d'ho klianted oc'h aet un tu all da gant vloaz ! »



ADMR DU PAYS D'IROISE

SOUTIEN AUX PROCHES AIDANTS

Vous vous occupez d'un proche au quotidien ?

Vous avez besoin de prendre du temps pour vous, de souffler et d'échanger avec d'autres aidants ?

L'ADMR du Pays d'Iroise vous propose 5 ATELIERS

CHANT et MUSICOTHERAPIE : LES LUNDIS 16, 23, 30

JANVIER , 6 et 27 FEVRIER 2023 de 14h à 16h,

à PLOURIN salle Ty Kreiz, rue Robert V de

Kergroadès. Les ateliers seront conduits par Audrey

Floury, accompagnante éducative et sociale /

animatrice « Anim Bien-être ».

Ateliers gratuits - inscrivez-vous, il reste des places

! au 02 98 32 60 04 - paysdiroise@29.admr.org

L'ordinateur de saint Pierre

Loïg, plombier de son état, vient de mourir à la fleur de l'âge.

Comme il a gardé son franc-parler, il se met à engueuler saint Pierre

à la porte du paradis :

« Mais ça va pas la tête ? Pourquoi m'avoir convoqué si tôt ?

Consultez donc votre grand livre et vous constaterez que je n'ai pas encore atteint l'âge de 40 ans.

- Mon bon monsieur, il est temps que vous sachiez qu'au paradis nous sommes connectés à internet depuis longtemps. L'époque du grand cahier d'écriture est révolue.

- Alors, c'est votre ordinateur qui est complètement pourri !

- Attendez, regardez ici à l'écran les données vous concernant.

Vous n'avez que deux enfants, n'est-ce pas Loïg ?

- Non !

- Eh bien ! jusqu'-là c'est bon, alors. Vous étiez bien plombier, mon brave Loïg.

- Oui, à mon propre compte et travaillant seul, de plus.

- Eh bien ! Selon votre bilan et surtout d'après le total des heures de main-d'oeuvre facturées

à vos clients, vous êtes déjà plus que centenaire ! »

Hervé Lossec

ASSOCIATION PHASE

Plougonvelin - Histoire - Avenir - Souvenirs - Ecoute



Petra zo nevez e vourc'h ? Tout le monde en parle mais on ne la voit pas ! Encore un peu de patience, elle est en voie d'achèvement, si, si ! Les relectures des textes sont menées bon train. Les recherches plus prolifiques que prévues nous ont obligés à un long travail mais aussi à des choix parfois difficiles. Enfin se profile à l'horizon l'édition de « Le Trez-Hir – Plougonvelin – Finistère – Une station balnéaire en pays de Brest », c'est sûr c'est pour cette année ! Nous envisageons une souscription dès que le devis nous sera communiqué. L'association a pu paraître pour ses adhérents fidèles, en léthargie. Les A.G. ont été réduites à leur plus simple expression mais nous sommes toujours à pied d'œuvre pour faire vivre notre patrimoine et notre histoire. Bloavez mad d'an holl !

LES MIMOSAS

Assemblée générale : jeudi 12 janvier à 14h00,

Espace Kéraudy

Site Internet : <https://mimosas.assoconnect.com/>

Contacts : Daniel : 06 61 34 62 51 - René : 06 71 96 01 87



La LITTORALE
vous adresse ses meilleurs vœux 2023
et vous présente ses manifestations de l'année.



Une Bourse des Initiatives – février 2023

Améliorer l'environnement de l'unité protégée
À la résidence des Mouettes à Plougonvelin
> Apposer des visuels différents ou en trompe l'œil sur les portes pour sécuriser les résidents
> Elaborer un jardin thérapeutique : plantation et mobilier pour travailler sur les sens : toucher, odeur, son.

Présentation de la saison 2023 - Le 1^{er} avril

Au Fort de Bertheaume

En présence de Monsieur Louis CARADEC, Maire Honoraire

Fasciné par le site de Bertheaume depuis l'enfance, Louis CARADEC lui a redonné vie alors qu'il était à l'abandon. Ouvert au public depuis les années 90, le Fort de Bertheaume est aujourd'hui « une sentinelle culturelle du bout du monde ».

15^e édition

La LITTORALE – fête pédestre – 11 juin

avec les nouveautés

- 2 courses "Nature" incluant le Fort de Bertheaume et le **DUO-famille**
- 4 randonnées pédestres sur la route des phares
- 1 **marche aquatique** dans la baie du Trez Hir
- 1 rando familiale, 1 **rando patrimoniale**
- 4 courses enfants

Une **Expo-Vente** exceptionnelle – 1^{er} au 18 août

- photos, peintures, sculptures
- A l'Hippocampe – TREZ HIR
- La totalité du produit de la vente sera versée pour soutenir la cause solidaire portée par la LITTORALE

Un concert avec **Mouez Paotred Breizh** – 10 décembre

à l'espace Kéraudy - Plougonvelin
Le Chœur d'Hommes de Bretagne
Chant choral breton

Champion de Bretagne (1^{ère} catégorie) 2022

En 2023, La Littorale poursuit son engagement auprès du CHRU

La Littorale Saint Mathieu Bertheaume – www.lalittorale-iroise.fr

